



COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Procès-verbal n°4

(Mise en ligne le 06/08/2026)

Réunion du : Jeudi 6 août 2026

Président : M. Marc MULET

Présents : MM. Francois DURAND, Alain ROSENBERG et Jérôme ROFFE VIDAL

Assiste à la séance : Mme Adèle CRETON (Responsable Juridique)

MODALITES D'APPEL EN 2^{ème} INSTANCE D'UNE DECISION DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Conformément aux dispositions de **l'art. 95 du règlement général du District de Provence**, les décisions de la Commission des Statuts et Règlements ayant jugé en 1^{ère} instance sont passibles d'appel en 2^{ème} instance devant la Commission d'Appel Règlementaire et Disciplinaire du District de Provence.

- 1) Pour être recevable, l'appel doit être introduit dans un délai de SEPT jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois)

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision sur le site internet du District de Provence ou sur Footclubs.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

- 2) L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club ouverte à la Ligue ou au District de Provence.

A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel et les frais de dossiers.

- 3) La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
- 4) Pour toutes les épreuves de coupes (seniors et jeunes), l'appel doit être introduit dans un délai de QUARANTE HUIT heures ouvrables à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée par les moyens énumérés plus haut.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de **60 Euros**.

INFORMATION MATCH AMICAUX

DATE	HEURE	CATEGORIE	TERRAIN	RENCONTRES AMICALES
07/08/2026	19H30	SENIOR	TERRADES	SC MONTRE BONNEVEINE / SC MONTRE BONNEVEINE
08/08/2026	18H30	U16	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / BOULOGNE BILLANCOURT
11/08/2026	19H30	SENIOR	TERRADES	SC MONTRE BONNEVEINE / AS BOUC BEL AIR
11/08/2026	19H30	SENIOR	JEAN BOUIN	SMUC / SIX FOURS
12/08/2026	19H00	U16	BONNEL	SC AUBAGNE AIR BEL / SC AUBAGNE AIR BEL
13/08/2026	10H00	U17	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / MOUGINS
14/08/2026	19H00	SENIOR	MOULARD	ES BASSIN MINIER / SC VITROLLES
16/08/2026	11H00	U15 / U16	BATARELLE	ASC BATARELLE / ASC BATARELLE
16/08/2026	14H00	U17 / U18	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / DAS DE MINGUE / BEAUCAIRE
16/08/2026	10H00	U15 / U16	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / SC AUBAGNE AIR BEL
16/08/2026	11H00	U14	BONNEL	SC AUBAGNE AIR BEL / GARDIA CLUB
18/08/2026	19H30	SENIOR	TERRADES	SC MONTRE BONNEVEINE / SALON BEL AIR
19/08/2026	19H00	U17	BATARELLE	ASC BATARELLE / GARDIA CLUB
19/08/2026	19H00	U18	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / AGDE
20/08/2026	19H30	SENIOR	TERRADES	SC MONTRE BONNEVEINE / US VENELLES
22/08/2026	16H00	U20	JEAN BOUIN	SMUC / MONTEUX
22/08/2026	17H30	U15F / U18F	FOURRAGERE	FAM / NIMES OLYMPIQUE
22/08/2026	11H00	U16	BATARELLE	ASC BATARELLE / O. ROVENAIN
22/08/2026	10H00	U12 / U15	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / US CHEMINOTS G.B. / ST PRIEST
22/08/2026	11H00	U14	BONNEL	SC AUBAGNE AIR BEL / BERTHE
23/08/2026	10H30	U15	BATARELLE	ASC BATARELLE / MINOTS DE MARSEILLE
23/08/2026	18H00	U17	BATARELLE	ASC BATARELLE / SC MONTRE BONNEVEINE
26/08/2026	19H30	U15	TERRADES	SC MONTRE BONNEVEINE / AS BUSSERINE
26/08/2026	16H30	U14/ U15	DALMASSO	SC ALLAUCH / EUGA ARDZIV
26/08/2026	18H00	U17	BATARELLE	ASC BATARELLE / ASC BATARELLE
29/08/2026	16H00	U20	JEAN BOUIN	SMUC / ASPTT
30/08/2026	11H00	U15F / U18F	FOURRAGERE	FAM / ASPTT MONTPELLIER
30/08/2026	11H00	U15	BATARELLE	ASC BATARELLE / SC AUBAGNE AIR BEL
30/08/2026	19H00	SENIOR	MOULARD	ES BASSIN MINIER / EP MANOSQUE
30/08/2026	10H00	U16	THOLONET MUNICIPAL	FC THOLONET / SC AUBAGNE AIR BEL
30/08/2026	10H00	U16	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / LUYNES SPORT
30/08/2026	14H00	U18	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / SC AUBAGNE AIR BEL
02/09/2026	16H30	U14	DALMASSO	SC ALLAUCH / EUGA ARDZIV
05/09/2026	16H00	U20	JEAN BOUIN	SMUC / CANNES
05/09/2026	10H00	U10/11/12/13	ST LOUP	ASM ST LOUP / ASM ST LOUP
05/09/2026	16H00	U19 / U20	ST LOUP	ASM ST LOUP / ASM ST LOUP
05/09/2026	13H00	U11 / U12 / U14	THOLONET MUNICIPAL	FC THOLONET / FC AIX / ASC PEYPIN / ASBBA
05/09/2026	16H00	U16 / U19	THOLONET MUNICIPAL	FC THOLONET / GARDANNE BIVER / US ENDOUME
05/09/2026	10H00	U12	LA POMME	SC AUBAGNE AIR BEL / CA GOMBERTOIS
06/09/2026	9H00	U14/ U15	ST LOUP	ASM ST LOUP / ASM ST LOUP
06/09/2026	13H00	U16 / U17	ST LOUP	ASM ST LOUP / ASM ST LOUP
06/09/2026	17H00	SENIOR	ST LOUP	ASM ST LOUP / ASM ST LOUP
06/09/2026	17H00	U16	BATARELLE	ASC BATARELLE / CA PLAN DE CUQUES
06/09/2026	14H00	U13	THOLONET MUNICIPAL	FC THOLONET / FC ETOILE H. / JSPM / SIMIANE COLLONGUE
06/09/2026	16H00	U10	THOLONET MUNICIPAL	FC THOLONET / FCCB CARRY / USR PERTUIS
07/09/2026	19H00	U19	DALMASSO	SC ALLAUCH / FC THOLONET

09/09/2026	11H00	U17	BATARELLE	ASC BATARELLE / ASC BATARELLE
05/09/2026	16h30	U14 / U15	CAUJOLLE	ASPTT / LES SHEYCHELLES
23/08/2026	11H00	U18	CAUJOLLE	ASPTT / SMUC
29/08/2026	11H00	U13	CAUJOLLE	ASPTT / MINOTS DE MARSEILLE
29/08/2026	12H00	U14 / U13	CAUJOLLE	ASPTT / CASCOL FC 69 / FCL MALPASSE
29/08/2026	19H00	U17	CAUJOLLE	ASPTT / GARDIA
12/09/2026	12H00	U14R	CAUJOLLE	ASPTT / ISTRES FC

HOMOLOGATION PLATEAUX ET TOURNOIS

DATE	HEURE	CATEGORIE	TERRAIN	CLUBS
26/08/2026	17H-21H30	U14	BOMBARDIERE	AS BOMBARDIERE
05/09/2026	10H-12H	U6-U7 / U8-U9	THOLONET MUNICIPAL	FC THOLONET (et le 06/09/2026)

Le Président de la séance :

M. MULET Marc

